

**PROCES-VERBAL
COMITE TECHNIQUE**

216-68

Réunion du mardi 8 novembre 2016

Représentants des collectivités			
Titulaires		Suppléants	
Noms	Présents	Noms	Présents
Jean-Marie WATREMETZ	X	Jean-François VAN HOORNE	
Jean BOZEK	X	Michel BOULLEE	
Joël AGNUS	X	Michel GARET	
Sylviane DENIS	X	Didier PETIT	
Sylvain PETIT	X	Patrice HERAUX	
Christel MATHIEU	X	Anne-Marie NEDELEC	

Représentants des personnels			
Titulaires		Suppléants	
Noms	Présents	Noms	Présents
Pascal POLYCARPE		Isabelle TOMASSELLI	
Viviane PETIT	à partir du rapport 2	Didier PERRIN	
Gérald HAVETTE	X	Philippe GONCALVES	
Frédéric BODE	X	Katia BOREL	
Alexandra SPATH		Frédérique FLORIOT	
Cyril MANGIN		Véronique SIMON	X

Représentants de l'administration présents :

Anne DESBARRES, Florence BOISSON, Aurore TOULOUSE

Monsieur Jean-Marie WATREMETZ, Président, ouvre la séance à 10h45 au siège du Centre de gestion, et constate que la réunion peut valablement se tenir, le quorum étant atteint.

Est désigné comme secrétaire de séance : Monsieur Joël AGNUS

Est désigné comme secrétaire adjoint : Monsieur Gérald HAVETTE

Les dossiers inscrits à l'ordre du jour sont examinés :

1. Adoption du procès-verbal du Comité Technique du 20 septembre 2016

Aucune observation n'est formulée sur le procès-verbal.

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	3		
Représentants des collectivités	6		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

2. Avis sur des suppressions de postes dans les collectivités territoriales

Les demandes d'avis concernant des suppressions de postes sont récapitulées avec l'avis du Comité Technique dans l'annexe 1, jointe au présent Procès-verbal.

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	4		
Représentants des collectivités			

Le collège des représentants des personnels émet un avis FAVORABLE sur les dossiers.

Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur les dossiers.

3. Organigramme (annexe 2)

Commune de Brennes
Commune de Chateauvillain
Commune de Fayl Billot
Commune de Chatenay Macheron
Commune de Saint-Maurice
Commune De Domrémy-Landeville
Hamaris
Commune de Champsevraine
Communauté de Communes Vannier Amance
SMICTOM Centre Haute Marne
Commune de Coiffy le Bas
Commune d'Effincourt
SI du Nord Bassigny
Commune de Saints-Geosmes
Commune d'Humes-Jorquenay
Communauté de Communes de la Vallée du Rognon
Commune de Vouécourt
Commune de Chanoy
Commune de Vignory
Commune de Tremilly
Commune de Nully
Commune de Cirey sur Blaise
Commune de Courcelles sur Blaise
Commune de Bassoncourt
PETR du pays de Langres
Commune de Saulxures
Commune de Roches sur Marne
Commune de Bourmont entre Meuse et Mouzon
Syndicat Départemental d'Énergie et des Déchets
Commune de Bettancourt la Ferrée

Remis en séance

Commune de Damrémont

Commune d'Arc en Barrois
 Commune d'Arbigny sous Varennes
 Commune d'Orquevaux
 SMICTOM Sud Haute Marne
 Commune de Troisfontaines la Ville
 Commune de Chatenay Vaudin
 Commune d'Orbigny au Val
 Commune de Lecey
 Commune de Bannes
 Commune de Noidant le Rocheux
 Commune de Peigney
 Commune d'Eurville-Bienville

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	4		
Représentants des collectivités	6		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur le dossier.
Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

4. Organisation des services (annexe 3)

Centre de Gestion : RTT fixes de l'année 2017 : 26 mai 2017 et 14 août 2017.

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	4		
Représentants des collectivités	6		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur le dossier.
Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

5. Transfert de compétences et de personnel (annexe 4)

Dissolution des syndicats dans le cadre du SDCL : projet de convention de répartition des agents lors de la dissolution d'un syndicat (article 40 de la Loi NOTRe).

Saisine du SIVOM de Montier en Der.

Le dossier (projet) est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	4		
Représentants des collectivités	6		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur le dossier.
Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

6. Action sociale (annexe 5) : dossier reporté lors de la séance du 20/09/2016

Commune de Hûmes-Jorquenay : mise en place d'une participation à la prévoyance santé des agents
 Le fait d'exclure les agents titulaires à temps non complet du dispositif est analysé par les membres du Comité Technique comme une rupture d'égalité dans le traitement des agents.

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel		4	
Représentants des collectivités		6	

Le collège des représentants du personnel émet un avis DEFAVORABLE sur le dossier.
Le collège des représentants des collectivités émet un avis DEFAVORABLE sur le dossier.

7. Régime indemnitaire (annexe 6) :

Commune de Prauthoy: mise en place du RIFSEEP.

SMICTOM Sud Haute-Marne : mise en place du régime indemnitaire de façon transitoire.

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	4		
Représentants des collectivités	6		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur le dossier.
Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

8. Bilan social (annexe 7) :

Point sur les retours des collectivités :

- 359 collectivités ont saisi leurs données sur la base informatique (site CDG), dont seulement 322 exploitables.
- 42 collectivités (31 BS exploitables) ont communiqué des tableaux excel dont 2 collectivités non affiliées / 3.

Ainsi 80% des collectivités ont communiqué leur BS 2015 mais seulement 80% étaient exploitables. Le taux d'erreur des BS reçus des collectivités pour 2015 est de 20%.

1/ campagne lancée début juin pour réponses avant le 31 juillet 2016

- Saisie par les collectivités de leurs données à partir du tableau accessible sur notre site internet
 - o Dernière version du tableau de la DGCL modifié 14 fois entre janvier et juin
 - o Analyse en temps réel des anomalies ou incohérences des données saisies (facilitation des corrections)
- Début août 40% des collectivités avait communiqué leur BS

2/ relance des collectivités début août

- Accompagnement téléphonique
- Assistance informatique
- Difficultés importantes liées aux tableaux excel issus des logiciels de carrière des collectivités, et qui ne sont pas compatibles avec la dernière trame de la DGCL
- Fin août 55% des collectivités avaient mis à disposition leurs données

3/ relance des collectivités lors des RDV thématiques de septembre 2016

- Poursuite des accompagnements téléphoniques et informatiques
- Début novembre : 61% des collectivités avaient mis à disposition leurs données

Analyse des conditions de la campagne 2015 :

- Des difficultés importantes pour les collectivités de répondre à cette obligation de BS (les secrétaires de mairie n'y voient pas l'intérêt), seules 66% d'entre elles
 - o Mesure mise en place : présentation des analyses graphiques comparatives à l'occasion d'un futur RDV thématiques
- Des difficultés liées aux évolutions en cours de campagne du document de base de la DGCL
 - o Pour la prochaine campagne : la communication insistera encore plus sur l'impossibilité pour les collectivités de communiquer un autre fichier que celui accessible à partir de notre site et sur l'inutilité de saisir leur BS trop tôt.

Pour mémoire en 2014 (CT du 18 novembre 2014), pour le BS 2013, un peu plus de 50% des collectivités avaient communiqué leurs données. Ce trop faible taux de participation avait conduit à ne communiquer aucune donnée chiffrée.

Le Président propose à chacun de prendre un temps suffisant pour étudier les graphiques et éventuellement d'en solliciter des questionnements lors du prochain CT le 13 décembre.

Les membres du CT prennent connaissance du dossier.

9. Dispositif de titularisation (annexe 8) :

Rapport de présentation de la prolongation du dispositif de titularisation en application de la loi de déontologie d'avril 2016.

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	4		
Représentants des collectivités	6		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

10. Communauté de Communes du Grand Langres (annexe 9) :

Fiche d'entretien professionnel.
Attribution des titres restaurants.

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	4		
Représentants des collectivités	6		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur les dossiers.

Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur les dossiers.

11. Communauté de Communes du Bassigny (annexe 10) :

Attribution des titres restaurants.
Adhésion au CNAS.
Action sociale : COS.

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	4		
Représentants des collectivités	6		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur les dossiers.

Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur les dossiers.

12. Contrat d'apprentissage (annexe 11) :

Commune de Rouvroy sur Marne : accueil de Monsieur Anthony DOSNE au service technique de la commune afin qu'il prépare son CAP AJP, à compter du 21 novembre 2016, pour une durée de 2 ans.

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	4		
Représentants des collectivités	6		

**Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur le dossier.
Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur le dossier.**

13. Informations

- Rendez-vous thématiques des 13 et 16 septembre 2016 : Chaumont, Eurville-Bienville, et Saints-Geosmes : 113 participants.
Thèmes abordés :
 - évolution des carrières par la mise en œuvre du protocole Parcours Professionnels des Carrières et des Rémunérations (PPCR)
 - nouveau régime indemnitaire par la mise en œuvre du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)
 - présentation du nouveau portail Carrières via le site internet du CDG
- Retour sur les ateliers RIFSEEP des 14 et 18 octobre 2016: Semoutiers-Montsaon, Eurville-Bienville, et Saints-Geosmes : 82 participants.
Thèmes abordés : ateliers de travail liés au RIFSEEP
 - présentation détaillée du dispositif
 - travail en petits groupes sur les mentions obligatoires des délibérations
 - travail en petits groupes sur la cotation des postes ou l'approche hiérarchique
- Rendez-vous thématiques des 25 et 29 novembre 2016 : Chaumont, Eurville-Bienville, Langres.
Thèmes abordés : autour de l'indisponibilité physique.
 - arrêt maladie
 - visites médicales, en lien avec SIACI
 - reclassements
 - FIPHFP, en lien avec le CNFPT
 - Inaptitude physique
 - Instances médicales
 - retraites
- Plan de formation de la Haute-Marne 2017 : un travail collaboratif est mis en place avec le CNFPT afin de mettre en œuvre le PDF 52 2017 et répondre aux besoins concrets des collectivités.
De nouvelles modalités de recensement des besoins ont été mises en place, portées par le CDG, en lien avec le CNFPT, et qui s'appuieront sur les évaluations professionnelles, pendant lesquelles le volet formation est abordé. Les documents collectés serviront de base à l'élaboration du PDF en 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 12h00.

**Le Président du Comité Technique,
Jean-Marie WATREMETZ**



**Le secrétaire
Joël AGNUS**



**Le secrétaire adjoint
Gérald HAVETTE**

